Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 50 (1986) **Heft:** 197-198

Artikel: Miel à enbeure : un "nom complectif"

Autor: Swiggers, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399792

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MIEL A ENBEURE: UN «NOM COMPLECTIF» (*)

Dans la plus ancienne grammaire du français, le *Donait françois* — écrit vers 1400 par quelques « bons clercs » parisiens pour le sieur Johan Barton (¹) —, on trouve un passage particulièrement intéressant, dont le premier éditeur, Edmund Stengel (²), ne semble pas avoir compris le sens. Le passage se trouve au début de la section consacrée aux parties du discours (³). Après l'énumération des différentes parties du discours (nom, pronom, verbe, participe, adverbe, conjonction, préposition et interjection), le *Donait* fournit un traitement détaillé du nom

^(*) L'auteur tient à remercier le Fonds national belge de la recherche scientifique de son support, et MM. K. Baldinger (Heidelberg), G. Roques (C.N.R.S., Nancy), Th. Städtler (Heidelberg), G. Straka (Strasbourg) et W. Van Hoecke (Leuven), qui ont bien voulu discuter des problèmes d'édition de texte et d'interprétation de formes qui se sont posés lors de la préparation d'une édition critique du *Donait* (à paraître).

⁽¹⁾ Sur le Donait françois, voir F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à nos jours (nouv. éd.), tome I: De l'époque latine à la Renaissance, Paris, 1966, pp. 393-394; L. Kukenheim, Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale, Leiden, 1962, p. 16; J.-C. Chevalier, Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750), Genève, 1968, pp. 138-140, 145-146; P. Swiggers, « La plus ancienne grammaire du français », Medioevo romanzo 9, 1984, pp. 183-188. Le texte du Donait est conservé dans un seul manuscrit (Oxford, All Souls College, Codrington Library, ms. 182, ff. 316rb-321va).

⁽²⁾ L'édition de Stengel est basée sur une copie du manuscrit faite par un étudiant, R. Brede; voir E. Stengel, « Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache », Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur 1, 1879, pp. 1-40 (pour le Donait françois: pp. 25-33).

⁽³⁾ Donait, f. 318vb 28-321va 18. Cette section comprend, outre une introduction, une description des noms, des pronoms et des verbes. Les sections précédentes du Donait sont consacrées au classement des lettres (316rb 38-317rb 11) et aux accidents (espèces, figures, nombre, personne, . . .) des mots (317rb 12-318vb 27). Pour une description complète du contenu du Donait, cf. notre article mentionné dans la note 1.

(défini comme « chescun mot que porte le nom de une chose par soy mesmes ou pendant d'un aultre », f. 319^ra 21-23), conformément à la tradition latine incarnée dans l'*Ars minor* et l'*Ars maior* de Donat (4), et codifiée dans le premier livre des *Etymologiae* d'Isidore de Séville (5).

Dans la partie consacrée à la classification sémantico-formelle des types de noms, il est question des « maniers » des substantifs : « Quantz maniers est il de ces noms que sont appelléz substantifs ? » (f. 319^rb 6-8). Parmi les « maniers » des substantifs, une distinction est faite entre noms univoques, équivoques, collectifs, absolus et « complectifs » : « Univoque, sicome un home ; equivoque sicome cest mot ou collectif, sicome peuple ; complectif, sicome miel a enbeure ; absolut, sicome dieu » (f. 319^rb 8-12) (⁶).

L'exemple du nom « complectif » faisait problème pour Stengel, qui a lu mielaen (?) beure (7); la lecture matérielle miel a en-beure (f. 319 b 11-12; après en, il y a un tiret à la fin de la ligne 11) s'impose (8). Or, comment faut-il interpréter cette séquence? Signalons tout d'abord qu'elle doit répondre à la notion de « nom complectif », c'est-à-dire un nom élargi par un complément déterminatif (nom + de + nom; nom +

⁽⁴⁾ Aelius Donatus, Ars grammatica, dans H. Keil éd., Grammatici latini réimpr. Hildesheim, 1961), vol. IV, pp. 355-402 (Ars minor: pp. 355-366; Ars maior: pp. 367-402). Sur la «tradition de Donat», voir la synthèse de L. Holtz, Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Etude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV°-IX° siècle) et édition critique, Paris, 1981 (cf. P. Swiggers dans Bulletin de théologie ancienne et médiévale, t. XIII, 1984, n° 1225, et P. Hamblenne, «Un échelon dans la réédition scientifique des Grammatici Latini: l'Ars Donati, par L. Holtz», Les Études classiques 53, 1985, pp. 252-256).

⁽⁵⁾ Voir notre article « Isidore de Séville et la codification de la grammaire latine », *Studi Medievali* 3a serie, 25, 1984, pp. 279-289.

⁽⁶⁾ Nous avons souligné les mots qui constituent les exemples de la classification des substantifs proposée dans le *Donait*. Le copiste du texte a sauté une partie après « cest mot ou » ; il manque une classe de substantifs dans l'énumération (cf. 319rb 6-8 : Quantz maniers est il de ces noms que sont appelléz substantifs ? - Six.).

⁽⁷⁾ Stengel, art. cité, p. 29.

⁽⁸⁾ M. Th. Städtler (communication personnelle) propose comme lecture conjecturale « mielcien beure », mais reconnaît que cette lecture pose des problèmes d'interprétation considérables.

a + nom) (9). Il convient donc d'interpréter la séquence comme une suite nom +a + nom. Le mot complectif (au sens de « complétif ») serait ainsi la première attestation de ce terme grammatical (10). Quant à l'interprétation de la séquence, nous proposons d'y lire une graphie pour « miel à ambre ». Il s'agit bien sûr de l'ambre gris, qu'on utilisait comme condiment, aromate ou reconstituant (11). La graphie enbeure pour ambre (12) pourrait s'expliquer par une influence latérale du mot ambur(e) « tous les deux » (à côté de ambedeus, ambedous, ambesdeux, ambesdous, ambdeus, amdous, etc.) (13), mais il nous semble préférable d'y reconnaître la graphie \leq eu \geq pour la voyelle lubrifiante qui

⁽⁹⁾ La dernière construction (en tant qu'expression de possession: robe à homme, chausse à femme) reçoit une place prépondérante dans la première grammaire française imprimée, celle de John Palsgrave, Lesclarcissement de la langue françoise (1530).

⁽¹⁰⁾ On complétera donc le *FEW*, vol. II, p. 983 : « Apr. *completiu* « qui sert à compléter » (14. Jh.), mfr. *complétif* (1503) ». *Complectif* ne figure pas dans le *FEW*.

Les grammairiens latins utilisaient les termes complectivus et completivus pour caractériser une espèce de conjonctions : il s'agit des conjonctions (vero, autem, tamen, . . .) qui combinent des phrases (« quae copulant sententias »). Voir le Thesaurus Linguae Latinae, vol. III (Leipzig, 1906-1912), col. 2081 (complectīvus) et col. 2098-2099 (complētīvus). Ce dernier terme s'emploie surtout dans un sens théologique (completiva humanitas Christi; completiva perfectio). Chez certains grammairiens (Diomède, Servius), le terme complexivus est utilisé comme synonyme de complectivus/completivus (avec application aux conjonctions).

⁽¹¹⁾ Voir *TLF*, vol. II, p. 704, s.v. *ambre*¹ (« substance organique molle, de couleur généralement cendrée, au parfum musqué, provenant des excrétions du cachalot et que l'on rencontre flottant sur les mers ou rejetée sur les côtes de certaines régions tropicales »), où l'on trouve les deux citations suivantes : J.-A. Brillat-Savarin, *Physiologie du goût*, 1825, p. 342 : « Il est bien que tout le monde sache que si l'ambre, considéré comme parfum, peut être nuisible aux profanes qui ont les nerfs délicats, pris intérieurement il est souverainement tonique et exhilarant ; nos aïeux en faisaient grand usage dans leur cuisine, et ne s'en portaient pas plus mal » ; V. Hugo, *Le Rhin*, 1842, p. 215 : « Les personnes de condition l'adoucissent avec le sucre et l'aromatisent avec l'ambre gris ».

⁽¹²⁾ Sur *ambre*, l'AND, fasc. 1, p. 24 est très succinct : « ambre, aum - s. *amber* : boutouns de coral et de l'a. BOZ *Char* 263 ». Cf. aussi Tobler-Lommatzsch, vol. I, col. 329-330 (*ambre* ; *ambrin*). Pour l'étymologie ('anbar > ambar/ ambra), voir FEW, vol. XIX, p. 7, et TLF, vol. II, pp. 704-705.

⁽¹³⁾ Voir AND, fasc. 1, s.v. ambedeus, et ambure (p. 24).

s'intercale entre le b et le r (14). Dans cette position, le ϑ s'est labialisé et a été prononcé comme [ø], rendu par la graphie \lt eu \gt (15).

Louvain.

Pierre SWIGGERS

⁽¹⁴⁾ Dans le *Donait* on trouve également des exemples d'une voyelle lubrifiante entre t et r (cognoisterey — à côté de cognoistrey —, adjointerons).

⁽¹⁵⁾ Sur la labialisation de ə devant ou après des sons labiaux, voir M. K. Pope, From Latin to Modern French, Manchester, 1934, p. 119 (§ 275).

Pour la variation graphique en $\sim an/am$ (cf. dans le texte du Donait : Anglois - Engleterre ; bellement - mesmemant), voir M. K. Pope, o.c., p. 285 (§ 719).